

Le Chastel-Nouvel

Téléthon - Vendredi 4, défi sportif suivi d'un goûter de 14h30 à 16h30 dans la cour de l'école privée. Samedi 5, à 20h30 concours de belote au *Foyer rural*. Contact : 04 66 47 33 31, 0686860769.

Le Chastel SAMEDI 4 DÉCEMBRE 20h30 BELOTE DU FOYER RURAL Au profit du Téléthon	Le Chastel DIMANCHE 5 DÉC. 14h30 - Foyer rural LOTO SANS ORDI • ÉCOLE PUBLIQUE 2€/carton • Nombreux lots dont: bon d'achat 150€, autoradio... Partie gratuite enfants à l'entracte
---	--

Les anciens invités du CCAS



Ils étaient près de soixante-dix anciens à avoir répondu favorablement à l'invitation de la présidente et de tout le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale au repas traditionnel de fin d'année. Autour d'un repas excellent, l'ambiance était conviviale et même plus. Heureux de se retrouver à cette occasion, chacun avait à cœur de saluer tout le monde.

Embrassades, poignées de mains, soulignées d'exclamations chaleureuses en "lengo nostro", le ton était donné d'entrée. Le maire Maurice Bergognhe après avoir accueilli gentiment chacun, a tenu à remercier et féliciter l'équipe du CCAS présidée par Chantal Delrieu. Maurice a provoqué un tonnerre d'applaudissements à l'intention de Josette Crestan. Cette dernière, discrètement, en continu, tout au long des mois, remplit son rôle de présence sociale; chaque ancien, à partir de

80 ans, reçoit sa visite souriante, avec un petit colis le jour de son anniversaire. Cette initiative qui se poursuit depuis de longues années, est exemplaire, ainsi même les plus isolés des citoyens de la commune de plus de 80 ans, ont-ils le bonheur le jour de leur anniversaire de la pensée de tous. Le Chastel est au-delà d'une communauté administrative, un véritable communauté solidaire et humaine.

Les convives, qu'ils soient originaires de ce terroir ou qu'ils aient fait le choix d'y vivre, ont tous partagé la même joie, et si la neige blanchissait le paysage, la chaleur régnait dans tous les cœurs. Même sur le pas de la porte, beaucoup avaient encore la sollicitude en se souciant de savoir comment telle ou tel allait rentrer chez lui, se proposant spontanément de les ramener. Bref un bon moment d'amitié et de chaleur humaine. À l'an que be! que...

ZONES D'ACTIVITÉS : TOUT SAVOIR SUR LES DEMANDES DE LOTS

La Communauté de Communes de la Terre de Randon nous communique "Au vu de l'avancement des travaux de la Zone d'Activités du Chastel-Nouvel, le Conseil communautaire a mis en place une commission d'attribution des lots.

Cette zone s'inscrit dans un Plan Local d'Urbanisme de la commune du Chastel-Nouvel qui impose des critères environnementaux.

La commission d'attribution devra prendre en compte l'impact que pourront avoir les activités des entreprises qui souhaiteraient s'installer et vérifier la conformité avec les règles d'urbanisme fixées par la Commune du Chastel-Nouvel.

La demande devra comporter plusieurs volets et notamment: une description la plus détaillée possible du projet (surface nécessaire, type de construction, activité, surface, matériels entreposés à l'extérieur); l'engagement à construire dans un délai n'excédant pas trois ans.

Les demandes pourront être adressées à: Communauté de communes de la Terre de Randon, Mairie de Rieutort, 48700 Rieutort-de-Randon.

Le règlement du lotissement est à disposition à la même adresse.